

**DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES  
COMMUNALES**

2, rue du 24-Septembre  
CH-2800 Delémont  
t +41 32 420 58 50  
f +41 32 420 58 51  
secr.com@jura.ch

**Elections communales du 22 octobre 2017  
Calendrier des échéances**

<b>Lundi 11 septembre à 18 heures</b>	Echéance du délai de dépôt des listes et actes de candidature, art. 31 et 48 de l'Ordonnance concernant les élections communales du 4 septembre 1984 (RSJU 161.19)
<b>Vendredi 15 septembre à 18 heures</b>	Echéance du délai pour le retrait des candidatures, art. 34, al. 1 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
<b>Lundi 2 octobre à 18 heures</b>	Echéance du délai pour la correction des listes et actes de candidature, art. 34, al. 2 et art. 49, al. 1 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
<b>Lundi 2 octobre dès 18 heures</b>	Affichage selon l'usage local des candidatures déposées (liste sans les signataires), art. 12 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
<b>Mercredi 11 octobre</b>	Echéance du délai d'expédition du matériel de vote (carte, bulletin de vote blanc, bulletins reproduisant les listes et actes de candidature déposés), art. 13 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
<b>Vingt-quatre heures avant l'ouverture du scrutin</b>	Echéance du délai pour les demandes de remise de duplicata, art. 13, al. 2 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
<b>Quarante-huit heures avant l'ouverture du scrutin</b>	Idem, mais seulement pour les communes avec l'ouverture du bureau de vote <b>uniquement</b> le dimanche.
<b>Dimanche 22 octobre à 12 heures</b>	Clôture du scrutin, art. 9, al. 3 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
<b>Mercredi 25 octobre à 18 heures</b>	Echéance du dépôt des candidatures 2e tour, art. 55, al. 2 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
<b>Mercredi 1er novembre</b>	Echéance du délai de recours contre le scrutin du 22 octobre, art. 27, al. 2 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
<b>Lundi 6 novembre</b>	Echéance pour la remise aux électeurs du matériel de vote du 2e tour, art. 56 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
<b>Dimanche 12 novembre à 12 heures</b>	Clôture du scrutin du 2e tour
<b>Mercredi 22 novembre</b>	Echéance du délai de recours contre le scrutin du 2e tour (scrutin du 12 novembre 2017)

Délégué aux affaires communales  
Delémont, le 23 août 2017/Julien Buchwalder